

VALEUR ET DURÉE DE LA SUBVENTION	<ul style="list-style-type: none">• 15 000\$ par année incluant l'équipement• Maximum de 3 ans• Non renouvelable
DATE LIMITE DE TRANSMISSION DANS L'ÉTABLISSEMENT POUR L'OBTENTION D'UN SERVICE DE LECTURE ET D'ANALYSE CRITIQUES DE LA DEMANDE	À déterminer dans chacun des établissements
DATE LIMITE DE TRANSMISSION DANS L'ÉTABLISSEMENT POUR LA VALIDATION DE L'ADMISSIBILITÉ DE LA DEMANDE	À déterminer dans chacun des établissements
DATES LIMITES DU CONCOURS <ul style="list-style-type: none">• Avis d'intention• Demande	29 août 2017 à 16h00 5 octobre 2017 à 16h00
ANNONCE DES RÉSULTATS	Fin avril 2018

-
- **Afin d'éviter toute confusion entre les informations produites par le FRQSC et celles contenues dans cet outil, plusieurs éléments contenus dans ce guide de rédaction ont été prélevés tels quels dans les documents répertoriés en page 12.**
 - **Informations recensées par :**
Jo Ann Lévesque, conseillère au développement de la recherche, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec.
Andrée LaRue, agente de recherche, Direction des études et de la recherche, Université du Québec.
 - **Mise à jour : Août 2017**
-

TABLE DES MATIÈRES

	page
SECTION 1 : RÉSUMÉ ET EXIGENCES DU PROGRAMME.....	3
1. À savoir.....	3
2. Objectifs du programme.....	4
3. Conditions d’admissibilité.....	4
4. Critères d’évaluation.....	4
4.1 Compétences.....	5
4.2 Projet de recherche.....	5
4.3 Formation à la recherche.....	6
5. Soumission de la demande	6
SECTION 2 : CONSEILS POUR LA RÉDACTION DE LA DEMANDE.....	6
1. Questions pratiques.....	6
2. Conseils généraux pour la rédaction.....	6
SECTION 3 : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES SECTIONS DE LA DEMANDE DE SUBVENTION.....	7
1. Titre.....	7
2. Résumé.....	8
3. Secteur, discipline, domaine, objet de recherche et champ d’application.....	8
4. Description du projet de recherche.....	8
5. Formation à la recherche.....	9
6. Considérations éthiques.....	10
7. Autres sources de financement demandé ou obtenu pour le même projet de recherche.....	10
8. Prévisions budgétaires.....	10
DOCUMENTS RÉPERTORIÉS.....	12

SECTION 1 : RÉSUMÉ ET EXIGENCES DU PROGRAMME

1. À SAVOIR

- Le dépôt d'un avis d'intention est maintenant exigé pour avoir accès au formulaire pour faire une demande. À cette étape, le CV commun canadien de la personne responsable de la demande et sa pièce jointe ne sont pas requis.
- Le dépôt de l'avis d'intention et de la demande de financement se fait désormais par la plateforme FRQnet.
- Les chercheurs qui n'ont pas la citoyenneté canadienne n'ont plus à faire la démonstration dans leur demande des démarches à faire pour l'obtenir. Ce sont les établissements qui doivent attester que ces personnes sont à leur emploi (et qu'elles ont donc toutes les autorisations légales pour travailler) et le seront pendant toute la durée de la subvention. Cette attestation devra être renouvelée chaque année avant de faire le versement d'avril.
- Les statuts des chercheurs ont été modifiés. Le statut de chercheur ou chercheuse universitaire correspond à la personne qui :
 - a) est rémunérée sur un poste à temps plein par un établissement employeur reconnu par les FRQ pour gérer du financement; ET
 - b) a une affiliation universitaire québécoise lui permettant de diriger seule des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs et des projets de recherche de manière autonome; ET
 - c) détient un Ph. D. ou s'est vu reconnaître l'équivalence par une université québécoise.

Se qualifient également :

- i. la personne en début de carrière, répondant aux critères a) et c) et occupant un poste permettant de rencontrer le critère b), mais en attente que les démarches et délais administratifs prévus pour ce faire soient venus à terme;
 - ii. la personne retraitée d'un établissement reconnu qui rencontrait récemment tous les critères, mais a cessé de rencontrer le critère a) tout en poursuivant ses activités de recherche ou de supervision dans ledit établissement avec l'engagement formel de ce dernier.
- Le candidat peut soumettre un maximum de trois demandes d'aide financière au cours de sa période d'admissibilité.
 - La demande d'aide financière peut être rédigée en français ou en anglais mais le titre et le résumé doivent être en français.
 - Il est souhaitable que l'établissement universitaire s'engage à libérer le candidat de 25% de sa tâche d'enseignement.
 - Les requérants sont encouragés à transmettre leur demande de subvention le plus rapidement possible au personnel du bureau, service ou décanat de la recherche qui s'assurera alors qu'elle comporte toutes les signatures et pièces requises, et qu'elle soit conforme à tous les règlements et règles du programme.

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Permettre la réalisation d'un projet individuel de recherche;
- Contribuer à assurer la relève oeuvrant dans les milieux de la recherche et de l'enseignement universitaires en aidant les personnes qui démarrent une carrière de recherche à s'établir de façon autonome et compétitive sur les plans national et international;
- Favoriser les liens de collaboration entre la relève professorale et les milieux de recherche établis;
- Consolider le système de recherche en appuyant la relève professorale;
- Inciter la relève professorale à développer des voies de recherche originales.

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Occuper un poste régulier dans une université québécoise, canadienne ou étrangère depuis moins de 5 ans à la date limite du concours. L'établissement gestionnaire doit confirmer, à chaque année d'octroi, que la personne est à son emploi de façon continue (incluant le maintien des visas appropriés, le cas échéant);
- Occuper un poste régulier à temps plein menant à la permanence d'emploi dans une université québécoise au plus tard le 1er juin 2018;
- Avoir soutenu avec succès sa thèse de doctorat avant le 1er juin 2018;
- Il est possible de demander une prolongation de la période d'admissibilité pour avoir interrompu ou considérablement retardé sa carrière pour des raisons familiales ou de maladie.

À noter

- N'est pas admissible une personne :
 - qui a soumis à trois reprises une demande d'aide financière à ce programme au cours de sa période d'admissibilité;
 - qui présente une demande dans un autre programme destiné au démarrage de carrière en recherche d'un des trois Fonds de recherche du Québec;
 - qui est ou a été financée dans l'un des programmes destinés au démarrage de carrière en recherche d'un des trois Fonds de recherche du Québec.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION (100 POINTS)

Recommandations

- Assurez-vous que la demande d'aide financière réponde à chacun de ces critères et indicateurs d'évaluation. La faiblesse constatée pour l'un des critères ne sera pas compensée par la qualité d'un autre.
- Une note globale de passage de 70% ainsi qu'une note de passage de 70% pour le critère « Projet de recherche » sont exigées pour que la demande soit admissible pour un financement.
- Si vous faites une demande d'aide financière à un autre organisme au même moment, veillez à ce que celle déposée au FRQSC ne soit pas identique. Minimale, des titres de projets différents sont alors requis.
- La réalisation d'un projet soumis à un organisme subventionnaire ne doit pas dépendre de l'obtention du financement demandé auprès d'un autre.

- Enfin, si vous recevez des fonds d'un autre organisme subventionnaire public ou d'une fondation pour la même proposition et pour un montant égal ou supérieur à celui offert par le FRQSC, la subvention du FRQSC doit être refusée.
- Pour plus de détails, consultez les «Règles générales communes»: http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/10191/500154/RGC_2018-2019.pdf/7b9eedb2-ebcf-40dd-a7c0-0dcc994e0e81

4.1 Compétences (30 points)

- Qualité des réalisations scientifiques et des activités de recherche, reconnaissance par les pairs et rayonnement (activités de transfert, bourses, colloques, communications, encadrement (en fonction du potentiel offert par l'établissement), publications, subventions, etc.) (15 points);
- Pertinence des réalisations scientifiques, des activités de recherche, des expériences et de la formation en lien avec le projet présenté (15 points).

Recommandations

- Avoir au moins deux articles acceptés dans des revues bien cotées pour avoir une chance d'obtenir une subvention. En économie toutefois, un article accepté dans une revue bien cotée peut suffire.
- Les attentes à l'égard des réalisations varient selon les disciplines.
- Les attentes à l'égard des réalisations augmentent en fonction du nombre d'années en poste.
- L'évaluation de l'encadrement sera faite en fonction du potentiel offert dans l'institution.
- Les informations contenues dans le CV servent aux évaluateurs à juger de la compétence du chercheur.
- Il est donc important de soigner la qualité de la présentation du CV et des réalisations en commençant par les plus récentes dans la section « Réalisations les plus importantes ».
 - Pour chacune des réalisations, présentez le titre de l'article ou de la revue et spécifiez l'unicité de la production.
 - À la lecture des cinq réalisations, les évaluateurs devraient normalement constater une progression dans la carrière du chercheur; d'où l'importance de présenter les réalisations en ordre décroissant.
- Attention aux informations mal colligées! Toute tentative de magnifier le CV est perçue négativement par les évaluateurs. Par exemple : se présenter comme conférencier invité alors qu'on a répondu à un appel de proposition; mettre dans la catégorie des conférences le fait d'être invité à présenter dans un cours.
- Les évaluateurs vont juger de la capacité du chercheur à mener à bien le projet présenté s'il y a une adéquation entre les études suivies, les recherches antérieures et le projet proposé; la formation et les expériences antérieures du chercheur faisant foi de sa compétence dans le domaine.

4.2 Projet de recherche (60 points)

- Originalité et contribution à l'avancement des connaissances (10 points);
- Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs poursuivis (20 points);

- Pertinence, rigueur et justification de l'approche méthodologique (20 points);
- Réalisme du calendrier et pertinence des activités de diffusion prévues (10 points).

À noter

- Rendez-vous au point 4 de la troisième section de ce document pour des recommandations.

4.3 Formation à la recherche (10 points)

- Diversité des activités proposées pour former la relève étudiante (au-delà de ce qui est normalement prévu dans leur programme d'études) à la recherche et variété des tâches et responsabilités prévues à cet effet dans le cadre du projet.

À noter

- Rendez-vous au point 5 de la troisième section de ce document pour des recommandations.

5. SOUMISSION DE LA DEMANDE

- Le service de recherche de l'université du chercheur approuve la demande complétée par voie électronique et la transmet au FRQSC.
- Les candidats recevront un accusé de réception de leur demande par voie électronique.

SECTION 2 : CONSEILS POUR LA RÉDACTION DE LA DEMANDE

1. QUESTIONS PRATIQUES

Recommandations

- Transmettre un dossier incomplet au FRQSC enlève au chercheur l'une des trois tentatives auxquelles il a droit pour soumettre une demande à ce programme de subvention.
- Si vous prévoyez rencontrer des difficultés pour l'obtention de l'une ou l'autre des signatures ou pièces requises, vous êtes invité à contacter le plus rapidement possible Michelle Chiasson au 418.643.7582 poste 3161 ou releveprof.sc@frq.gouv.qc.ca .

2. CONSEILS GÉNÉRAUX POUR LA RÉDACTION

Recommandations

- Il est préférable de rédiger la demande dans la langue avec laquelle la personne est le plus à l'aise.
- Les candidats qui sont plus à l'aise à l'écrit en anglais qu'en français sont toutefois invités à faire traduire le titre de leur projet et leur résumé par des collègues.
- Commencez le plus tôt possible à compléter le CV et les formulaires requis pour cette demande.
- Travaillez d'abord la proposition de recherche puis rédigez ensuite le résumé et le titre.

- Complétez en fin de processus la section « Formation à la recherche ».
- Complétez toutes les sections de la demande, y compris la bibliographie.
- Remplissez tout l'espace dévolu pour chacune des sections.
- Il n'est pas recommandé de présenter un projet dans un domaine qui s'éloigne des travaux antérieurs du chercheur et pour lequel les évaluateurs pourraient questionner sa compétence à le mener à bien. Il est en effet préférable de présenter un projet qui correspond plutôt à une « suite logique » des travaux effectués au doctorat et/ou au postdoctorat.
- Structurez le contenu de la demande en recourant aux termes associés aux critères d'évaluation et à leurs indicateurs; titrez les sections et sous-sections de la demande en fonction de chacun des indicateurs.
- La demande sera évaluée par un comité multidisciplinaire qui comportera des chercheurs qui ne seront pas des spécialistes du domaine;
 - Expliquez le projet en termes clairs et définissez tous les concepts utilisés; certains peuvent prendre un sens différent selon les disciplines;
 - Évitez d'utiliser des abréviations complexes.
- Utilisez la même terminologie tout au long de la demande.
- Une section méthodologique bien articulée est garante du succès obtenu à ce concours.
- Être honnête à propos des difficultés susceptibles d'être rencontrées tout au long du projet.
- Il est essentiel de montrer comment les différentes étapes de la recherche s'échelonneront dans le temps et comment les tâches requises pour les franchir seront réparties dans le calendrier de façon à ce que le projet soit complété à la fin des trois années accordées pour le faire et qu'il ait donné lieu à des publications.

SECTION 3 : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES SECTIONS DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Cette partie du document présente en encadré des recommandations émises par le personnel des établissements du réseau de l'Université du Québec et d'autres par la responsable du programme au FRQSC, madame Michelle Chiasson. Ces recommandations se fondent alors sur l'expérience que ces personnes ont développée dans le cadre de leurs fonctions au sein de leur établissement ou lors de leur participation à des comités d'évaluation.

1. TITRE

Recommandations

- Le titre doit représenter ce qui est au coeur de votre proposition de recherche.
- Il doit être descriptif, court et accrocheur.

2. RÉSUMÉ

Recommandations

- Le résumé doit rendre compte de l'originalité et de la spécificité de la proposition par rapport aux travaux antérieurs.
- Il doit être structuré comme suit : le contexte, l'objectif principal et les objectifs spécifiques, la description de la méthodologie, les résultats escomptés, les retombées attendues dans la discipline ou le domaine.
- Il doit être compréhensible par des experts et des non spécialistes du domaine.

3. SECTEUR, DISCIPLINE, DOMAINE, OBJET DE RECHERCHE ET CHAMP D'APPLICATION

Recommandations

- Les principaux secteurs de la demande devraient être les « Sciences humaines et sociales » ou les « Arts et lettres ».
- Les disciplines, domaines, objets de recherche et mots-clés identifiés sont des éléments utilisés par le FRQSC pour diriger la demande vers l'un ou l'autre des comités d'évaluation et pour choisir les trois évaluateurs principaux. Plus les mots-clés sont précis et représentatifs du projet, plus la demande a des chances d'être évaluée par les personnes les plus compétentes pour le faire.

4. DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE

Recommandations

- La proposition doit être claire et précise et répondre aux questions suivantes :
 - qu'est-ce que le chercheur veut faire;
 - pour quelles raisons;
 - comment il va s'y prendre pour le faire;
 - quelles seront les retombées dans la discipline?
- Expliquez aux membres du comité qui ne sont ni du domaine ni de la discipline, les raisons pour lesquelles le chercheur, avec sa formation et ses expériences particulières, peut et doit travailler sur ce projet.
- Il doit y avoir une relation étroite entre l'évolution des travaux menés au doctorat et au postdoctorat et le projet présenté.
- Le lecteur doit pouvoir bien saisir la différence entre la proposition soumise et les travaux antérieurs.
- Précisez la valeur ajoutée de la proposition pour l'avancement des connaissances; comment et en quoi elle y contribuera.
- La problématique :
 - la cohérence de la proposition dépend de l'énoncé du problème qui doit être clair;
 - la revue de la littérature doit être à jour.
- Le cadre théorique :
 - expliquez et mettez en valeur l'approche théorique adoptée.

- Les objectifs :
 - doivent être précis et réalistes tout en demeurant ambitieux pour le développement d’une carrière.
- La méthodologie :
 - le point faible de plusieurs propositions non financées;
 - démontrez comment la démarche proposée permettra de répondre à chacun des objectifs de recherche annoncés, aux questions et aux hypothèses de recherche;
 - expliquez précisément comment se dérouleront les processus de collecte, d’analyse et d’interprétation des données;
 - selon le cas, précisez
 - qui seront les sujets ou les participants à la recherche;
 - la taille ou la nature de l’échantillon;
 - les archives ou les collections utilisées et leur localisation;
 - donnez des informations sur la qualité, la validité et la fidélité des instruments utilisés;
 - précisez les critères en fonction desquels se feront l’analyse et l’interprétation des données; ceux-ci devant découler du cadre théorique;
 - assurez-vous de la correspondance entre les définitions des concepts clés et leur opérationnalisation dans la méthodologie;
 - décrivez comment et en fonction de quelles sources, la triangulation des données sera faite, comment seront regroupés, comparés et interprétés les résultats d’analyse.
- Le calendrier de réalisation :
 - devrait couvrir toute la durée de la subvention;
 - la revue de la littérature devrait être faite; les premiers mois de la réalisation du projet ne devraient donc pas y être consacrés;
 - le réalisme du calendrier fait foi ou non de la crédibilité, de la compétence et de l’expérience du chercheur.
- Justifiez tous les choix qui sont faits par rapport à l’approche théorique, aux objectifs et aux éléments méthodologiques.
- Tissez les liens entre la pertinence, l’approche théorique, les objectifs, la méthodologie, le calendrier de réalisation et le budget.
- Mentionnez les organismes partenaires dans le cas où le projet nécessite l’accès au terrain.
- Une lettre qui fait foi d’une entente préalable avec le milieu et qui est jointe au dossier ajoute au réalisme de la proposition de recherche.
- Faites relire la proposition et révisiez-la en fonction des commentaires reçus. Portez attention à tout ce qui demande des explications et des précisions.

5. FORMATION À LA RECHERCHE

Recommandations

- Les activités proposées pour former la relève doivent aller au-delà de ce qui est normalement prévu dans leur programme d’étude.
- Identifiez spécifiquement les tâches qui seront dévolues à chacun des étudiants et à quels objectifs de la proposition elles se rattachent.
- Observez une gradation dans le type de tâches à accomplir selon le niveau de scolarité des étudiants.

- Veillez à ce que les tâches dévolues aux étudiants correspondent à leur niveau de scolarité.
- Si votre projet s’y prête, vous pouvez confier certaines tâches à des étudiants de baccalauréat en autant qu’elles soient adaptées à leur niveau de compétence.
- Expliquez en quoi ces tâches vont contribuer à la formation des étudiants en tant que chercheurs.
- Prévoyez que des étudiants puissent utiliser du matériel recueilli dans le projet pour leur propre recherche à la maîtrise ou au doctorat.
- Prévoyez des activités de diffusion pour les étudiants et les identifier précisément (contenu, nom de la revue, du colloque, mois/année).
- Puisqu’il s’agit d’un programme de subvention dédié à la relève professorale et que les sommes allouées sont limitées, il est plus réaliste de prévoir l’embauche d’un étudiant à la maîtrise ou au doctorat que d’un postdoctorant.
- Selon le cas, précisez le contexte relatif aux programmes d’études dans votre établissement : par exemple, spécifiez l’absence d’étudiants gradués ou encore de programme de doctorat dans votre département.
- Devenir professeur associé dans un autre établissement pour co-diriger des étudiants lorsqu’il n’y a pas de programmes de maîtrise et/ou de doctorat offerts dans le sien est alors une stratégie à envisager.

6. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Recommandation

- Consultez les agents du bureau ou du décanat de la recherche qui assument des responsabilités en regard du comité d’éthique pour être au fait des éléments à considérer pour le projet.

7. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DEMANDÉ OU OBTENU POUR LE MÊME PROJET DE RECHERCHE

Recommandations

- Pour chaque source d’appui obtenue ou faisant l’objet d’une demande, expliquez :
 - le lien sur le plan conceptuel, le cas échéant, avec la demande de subvention à la découverte;
 - le lien sur le plan budgétaire, le cas échéant, avec la demande.
- Il y a chevauchement conceptuel lorsque les idées présentées dans la proposition sont ou semblent les mêmes que celles qui sont appuyées par d’autres sources.
- Un chevauchement budgétaire survient lorsqu’un candidat demande du financement auprès de différentes sources ou reçoit du financement de différentes sources pour les mêmes dépenses prévues.

8. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Recommandations

- Cette section est très importante et devrait se calquer entièrement à la description du projet ou du programme de recherche.

- Les chercheurs devraient toujours demander un maximum de 15 000\$ par année pendant trois ans.
- L'attribution de bourses ainsi que les honoraires pour les consultations et les expertises-conseils ne sont pas admissibles.
- Seuls les postes budgétaires suivants sont admissibles :
 - les salaires des étudiants, techniciens et professionnels;
 - les frais de dédommagement des participants au projet;
 - les frais de déplacement et de séjour;
 - les frais de transport de matériel et d'équipement;
 - les frais de location de locaux et d'équipements;
 - les frais de télécommunication;
 - les frais de production, d'édition ou de reprographie;
 - les frais de traduction;
 - le matériel et les fournitures de recherche (incluant les frais d'achat de livres et de documents de référence n'excédant pas 800\$ par année);
 - les fournitures informatiques et achat de banques de données;
 - l'achat d'équipement.
- Attention : les salaires alloués aux étudiants varient selon leur niveau d'études et les établissements.
- Il est perçu favorablement que la majorité du budget soit alloué à la formation des étudiants. Faites une synthèse des tâches qui seront dévolues à chacun des étudiants.
- Les frais d'équipement devraient être demandés à la première année et non à la deuxième ou troisième année.
- Des frais de déplacement et de séjour doivent être prévus pour la participation du chercheur et des étudiants à un colloque ou une conférence. Ces frais sont habituellement demandés à la troisième année du projet pour les étudiants, et aux deuxième et troisième années pour le chercheur. Si le chercheur ne demande pas de frais de déplacement et de séjour pour assister à des conférences dans son budget parce qu'il reçoit des fonds d'une autre source, il vaut mieux qu'il le précise.
- À savoir : plus le budget est précis, moins les évaluateurs ont tendance à le couper.

DOCUMENTS RÉPERTORIÉS

Les documents suivants ont été utilisés pour la rédaction de ce guide et certaines de leurs sections ont été reproduites telles quelles :

- FRQSC. *Soutien à la recherche pour la relève professorale. Remplir une demande.* Récupéré le 17 juillet 2017 de <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/bourses-et-subventions/consulter-les-programmes-remplir-une-demande/bourse/soutien-a-la-recherche-pour-la-releve-professorale-np-automne-2017-tbyh5qqn1498503594330>
 - FRQSC. Principales modifications des concours de l'automne 2017 – année 2018-2019 – bourses et subventions. Récupéré le 20 juillet 2017 de http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/2979108/Resume_principales_modifs_2018_2019/16267fd4-d2e6-4032-91c9-a3bbbaae5f04
 - Chiasson, Michelle (2014) *Présentation du programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs » faite aux bureaux de la recherche de l'Université du Québec.* Université du Québec, Québec.
 - Direction des études et de la recherche (2013) *Carte réalisée sur le programme « Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs ».* Université du Québec, Québec.
 - Lévesque, Jo Ann et Heidi Hoernig (2012) *FRQ-SC Start-up program for new researcher-professors. Summary sheet.* Research Services, Faculty of Arts, Mc Gill University, Montréal.
 - Lévesque, Jo Ann (2004) *An Analysis of Researchers' Difficulties in Proposal Writing 2002 – SSHRC Standard Research Grant Competition.* Research Services, Faculty of Arts, Mc Gill University, Montréal.
-